



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière, que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur une demande de dérogation mineure à un règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement de l'ex-Paroisse, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 18 juin 2024 à 19 h 30 à la salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent.

Demande de dérogation mineure

Demande numéro DM-2024-02

Demande de dérogation mineure pour :

Immeuble : 501, chemin des Érables (lot 1 555 196), matricule : 5243-10-9742

Zone : RA-6

Nature : Autoriser la construction d'un garage détaché, dont les détails se décrivent comme suit :

- La présente demande propose de construire un garage détaché à une distance de 2 mètres de la ligne avant (emprise de la route 344) où une distance minimale, exigée par le règlement numéro 5-10-90 relatif au zonage, est de 7.6 mètres;
- La présente demande propose de construire un garage détaché dont la superficie sera de 82.05 mètres² où la superficie permise par le règlement numéro 5-10-90 relatif au zonage, est de 70 mètres²;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 18 juin 2024 quant à cette demande.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 30^e jour du mois de mai 2024.

Lise Lavigne
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 30 mai 2024 concernant une demande de dérogation mineure en l'affichant et en le publiant aux endroits désignés, et ce, en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30^e jour du mois de mai 2024.

Lise Lavigne
Directrice générale et
Greffière-trésorière